BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°22 du 28 août 2025

Les conditions estivales laissent la place à un régime d'ouest porteur d'averses, bénéfiques pour les cultures. Les températures sont en baisses.

L'essentiel de la semaine	**Carotte - céleri** : augmentation des captures de mouche de la carotte dans le val de Saire. **Chou :** développement des pucerons cendrés hormis dans le Calvados. Localement des altises. **Poireau :** les conditions sont **moins favorables** aux thrips. **Salade** : selon les parcelles, pucerons à surveiller, arrivée du *Bremia.*

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Sommaire :

BETTERAVE ROUGE : **2**
CAROTTE - CELERI : **3**
CHOU - NAVET : **6**
POIREAU : **11**
SALADE : **13**
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : **17**
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES ! **17**

Questionnaire en ligne - Ecophyto 2030 en Normandie

Dans le cadre de la préparation du futur Plan d'actions régional Ecophyto 2030, la DRAAF Normandie vous invite à participer à un questionnaire en ligne.

L'objectif de ce questionnaire est triple :

- Recueillir votre retour d'expérience sur Ecophyto II+
- Identifier vos attentes et vos besoins sur la thématique des produits phytopharmaceutiques
- Définir le niveau de territorialisation pertinent dans la mise en œuvre du futur plan d'actions régional Ecophyto 2030

https://framaforms.org/questionnaire-pour-le-plan-ecophyto-en-normandie-1750691450

Plus d'infos : https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/questionnaire-en-ligne-ecophyto-2030-en-normandie-a4600.html

Vous pouvez répondre au questionnaire avant le 12 septembre.

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Avec le soutien financier de

CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	MSM	*1 parcelle*	Grossissement
76	Pays de Caux	*1 parcelle*	

Cercosporiose :

Observations :
Cette maladie est stable dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :
La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

Conditions favorables :
Les conditions les plus favorables pour la sporulation des conidies et l'infection de l'hôte sont une température comprise entre 27 °C et 32 °C ainsi qu'une humidité relative à la surface des feuilles supérieure à 90 % pendant 5 à 8 heures.

Evolution du risque :
Les matinées ou soirées à forte hygrométrie restent favorables au développement ou à la colonisation par la cercosporiose. Les températures en baisse seront moins favorables à cette maladie. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Assurer une bonne nutrition de la culture permet d'avoir un feuillage résistant et en bonne santé, ce qui peut retarder l'apparition des symptômes. Le cuivre et le magnésium sont des éléments qui permettent au feuillage de lutter contre les pathogènes de ce type.

Oïdium :

Observations :
Cette maladie est notée uniquement dans la parcelle située dans le Pays de Caux. Il n'est pas observé d'évolution depuis la semaine dernière.

Conditions favorables :
Température relativement élevée, peu de pluies, régimes jour/nuit très changeants, rosée.

Evolution du risque :
Les amplitudes thermiques actuelles entre le jour et la nuit sont favorables au développement de cette maladie. Evolution à suivre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27	Pays de Caux et Vallée de Seine	*2 parcelles de carotte* *2 parcelles de céleri rave*	Céleri : grossissement Carotte : grossissement à récolte
14	Plaine de Caen et Bordure maritime	*3 parcelles de céleri rave* *2 parcelles de carotte*	
50	Val de Saire	*3 parcelles de céleri rave* *4 parcelles de carotte*	
	Surtainville	*1 parcelle de céleri branche* *2 parcelles de carotte*	
	Créances	*5 parcelles de carotte*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles de carotte* *3 parcelles de céleri rave*	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

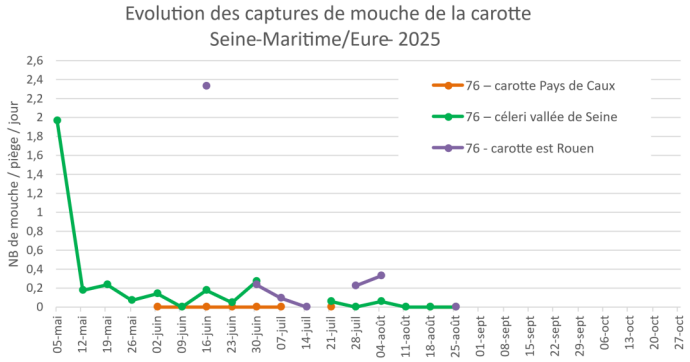

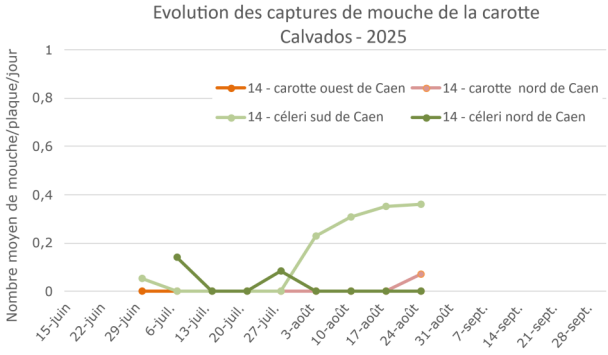

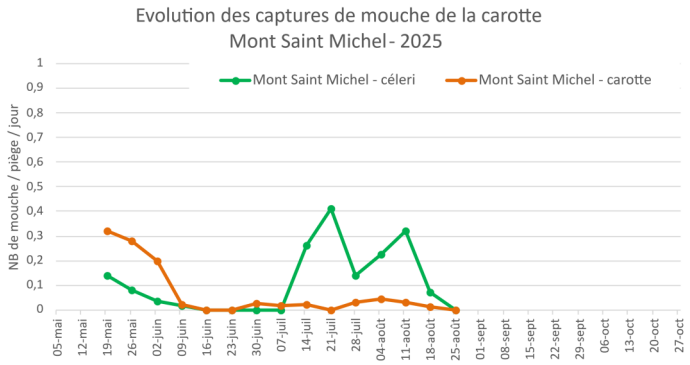

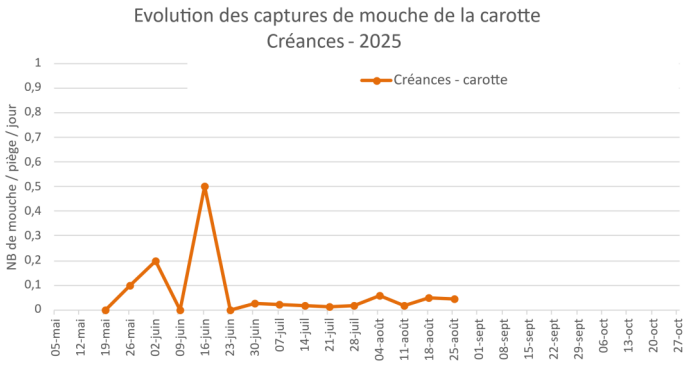

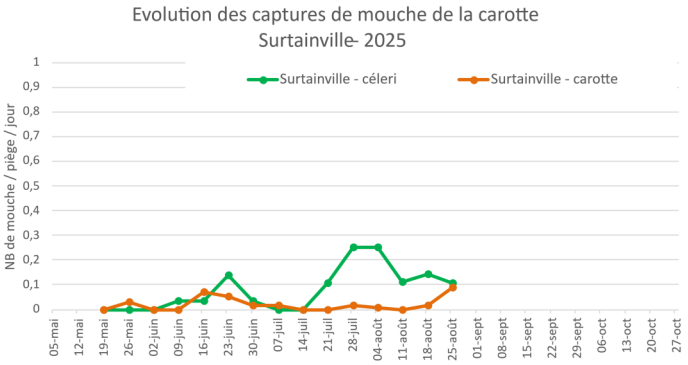

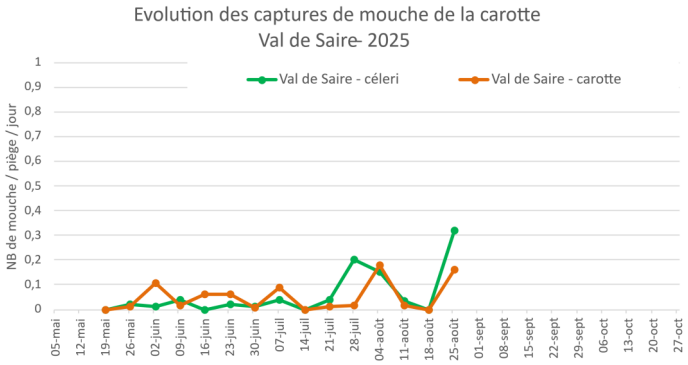

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

La culture de carotte est sensible à partir du stade 2F et jusqu'à 3 semaines avant la récolte.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :
Une reprise d'activité est observée dans le nord Cotentin. Quelques captures sont toujours enregistrées dans les céleris du Calvados. Les températures actuelles sont favorables à son vol. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri (SILEBAN)

Mouche du céleri :

Piégeage :
Les captures sont nulles dans le nord Cotentin.

Nb de mouche/plaque/jour	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35
Seine-Maritime_céleri	/	/	/	/	0	/	/	/
MSM_céleri	0	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	0,19	0,75	0,02	0,62	0,14	0	0	0
Surtainville_céleri	0,17	4	0	0,04	0	0	0,0357	0

Observations :
Comme dans le bulletin précédent, quelques galeries récentes sont observées dans la parcelle de céleri branche située à Surtainville sur 8% des plantes.

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
Les piégeages sont nuls sur l'ensemble du réseau.
Sur céleri branche, il convient d'observer régulièrement vos parcelles pour détecter l'apparition de nouvelles galeries sur le feuillage. Le risque reste quasi nul au vu des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Alternaria :

Observations :
Cette maladie est observée dans toutes les parcelles de carotte du nord Cotentin et ponctuellement dans une parcelle du Mont Saint Michel.

Evolution du risque :
Le retour des averses va être favorable à son développement notamment sur les cultures à fort développement foliaire et en cas de forte rosée. L'irrigation est un facteur favorisant.

Septoriose :

Observations :
Présence stable de cette maladie dans une parcelle de céleri rave du Mont Saint Michel.

> **Elément de biologie :**
> Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Septoriose

Evolution du risque :
Le retour d'un temps pluvieux va être favorable au développement de cette maladie. La septoriose est à surveiller sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit.

Gestion du risque :

> **Prophylaxie :**
> - Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
> - Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
> - Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
> - Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27	Vallée de Seine	*2 parcelles de chou*	De +10 feuilles à récolte pour les choux De levée à grossissement pour les navets
50	Mont Saint Michel	*2 parcelles de navet*	
	Val de Saire	*5 parcelles de chou* *3 parcelles de navet*	
	Surtainville	*1 parcelle de chou* *1 parcelle de navet*	
14	Nord de Caen	*3 parcelles de chou*	

Aleurode :

Observations :
La présence d'aleurodes est notée dans le Calvados et en vallée de Seine dans quatre parcelles sur 20 à 100% des choux de Milan. Les effectifs sont en progression avec de 2 à 10 mouches blanches par chou.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques restent favorables à multiplication à la face inférieure des choux. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :
Des altises sont présentes dans une parcelle de chou de la vallée de Seine sur 80% des plantes avec un effectif moyen de 3 altises par chou.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Les averses annoncées ne sont pas favorables à l'activité des altises et leur présence n'est pas généralisée. Globalement, peu de risque sauf localement si présence. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants de chou et de plantules de navet est conseillée pour suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Chenilles :

Observations :
La présence de chenille est observée dans 63% des parcelles du réseau quel que soit le secteur.
Ce sont essentiellement des chenilles de teigne, de piéride du chou et de noctuelle du chou qui sont notées.

Adulte et chenilles de teigne des crucifères

Papillon de piéride et ponte de piéride du chou (SILEBAN)

Chenille et dégâts de noctuelle

Evolution du risque :
Les averses ne seront pas favorables au vol des papillons et à la ponte des œufs. En revanche, l'activité des chenilles se poursuit. Le risque reste important dans certaines parcelles.

Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de surveiller l'éclosion des œufs et ainsi repérer les toutes premières chenilles.
Observez également attentivement, les choux feuilles en début de pommaison ainsi que ceux à inflorescence pour lesquels la présence de chenilles ainsi que de déjections peut conduire à des déclassements.

Les chenilles de noctuelle, de teigne et de piéride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections. Celles de piéride du chou restent sur les feuilles extérieures.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche du chou :

Piégeage :
Les captures sont en recul dans le val de Saire.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35
Surtainville_chou	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0,16	0	0,2	0
Val de Saire_navet	0	0	0	0,5	1	0,6	0,33
Mont St Michel_navet							Mise en place des pièges

Observation :
8% de navets véreux ont été relevés dans une parcelle du val de Saire en récolte et dans une parcelle de Surtainville en cours de grossissement.

Evolution du risque :
Une activité de cette mouche est enregistrée dans le val de Saire. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observations :
Hormis dans le Calvados, la présence de pucerons cendrés est observée dans six parcelles sur 8 à 50% des choux. Quelques pucerons verts sont également constatés dans une parcelle de la vallée de Seine sur 5% des choux.

Pucerons parasités (SILEBAN), larve de syrphe et larve de chrysope (CA Normandie)

Evolution du risque :
Les conditions météo annoncées seront moins favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Maladies sur feuillage :

Observations :
De l'alternaria est installée dans deux parcelles du val de Saire et une du Calvados sur 16 à 100% des choux.

La maladie des taches noires est stable et est observée dans deux parcelles du val de Saire sur 32% des choux.

Evolution du risque :
Le retour de conditions humides et surtout d'eau va être favorable à leur développement. A surveiller également en cas d'irrigation et/ou de fortes rosées.
Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités très variables à cette maladie. Certaines variétés de chou fleur d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Rouille blanche :

Observation :
Des taches de rouille blanche sont observées dans une parcelle de Surtainville sur 12% des choux.

Elément de biologie :
Le champignon se conserve dans le sol sous forme d'oospores (source primaire de l'inoculum) et sur les débris de culture ou sur des adventices de la famille des Brassicacées. Des sporanges sont produits dans les pustules et sont disséminés par le vent, la pluie et les insectes.
L'optimum pour la germination des spores est de 12°C. Le développement du champignon requiert une humidité stagnante sur les plantes, et une température optimum de 20°C.
Source : https://ephytia.inra.fr/fr/C/22741/Vigi-Semences-Albugo-candida-Rouille-blanche-des-cruciferes#:~:text=Albugo%20candida%20est%20l'agent,la%20moutarde%20et%20les%20navets.

Pustules de rouille blanche (SILEBAN)

Evolution du risque :
Les conditions régulièrement humides annoncées pour cette fin de semaine vont être favorables à l'expression de cette maladie. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Il existe des différences de sensibilité variétale.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Bactériose du feuillage : Nervation noire

Observations :
Pas de nouvelles taches dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Les températures en baisse sont moins favorables à l'expression de cette bactérie. Observez régulièrement vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Il existe des différences de sensibilité variétale.

Symptôme de nervation noire des crucifères

Pigeon :

Observations :
Des attaques de pigeons sont notées dans une parcelle de chou du Val de Saire.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*1 parcelle*	De 7 feuilles à récolte
76 - 27		*4 parcelles*	
50	Lingreville	*1 piégeage teigne en AB*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*7 parcelles*	
	Mt Saint Michel	*2 parcelles*	
	Créances	*6 parcelles*	

Thrips :

Observations :

Des thrips sont observés dans la grande majorité des parcelles du réseau.

	Situation semaine	Tendance
Surtainville	Présence de thrips dans les deux parcelles sur 70 % des plantes en moyenne contre 72 % la semaine dernière.	=
Val de Saire	Présence de thrips dans toutes les parcelles sur 52 à 100% des poireaux. Moyenne de 76% contre 83% la semaine dernière.	=
Créances	Présence dans toutes les parcelles sur 56 à 100 % des plantes Moyenne : 86 % contre 70 % des plantes la semaine dernière.	↗
Mont Saint Michel	Présence de thrips dans les deux parcelles sur 60% des poireaux.	/
Calvados	Présence sur 100% des plantes.	=
Seine-Maritime et Eure	Présence de thrips dans les quatre parcelles sur 40 à 100% des poireaux	/

Piégeage :

Les captures sont en recul dans le val de Saire et plutôt stables dans les autres secteurs.

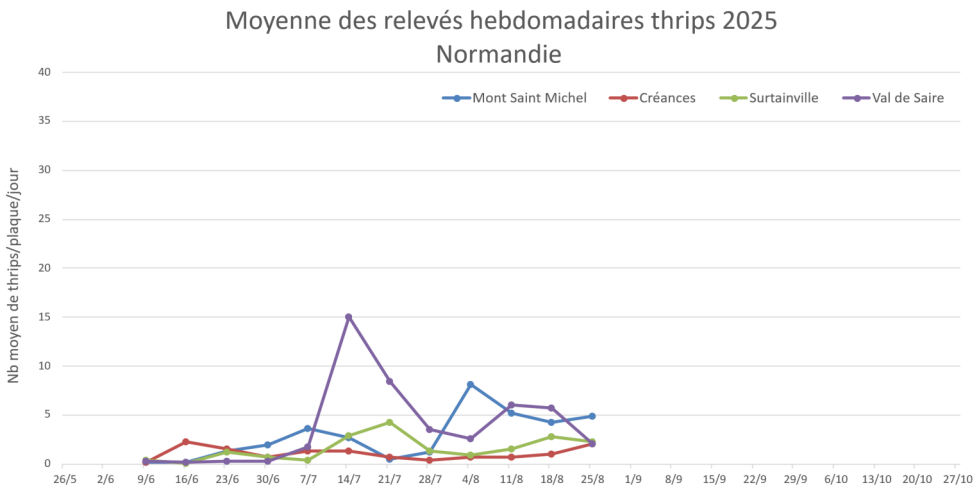

Evolution du risque :

Les conditions météo ont été **favorables** au développement et à l'installation des thrips. Observez vos parcelles car des populations sont installées notamment dans les secteurs côte ouest du Cotentin et le val de Saire. Avec le retour des averses, le risque d'augmentation rapide des populations **diminue.** Observez attentivement vos parcelles de poireaux d'automne.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole. Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Teigne :

Observations :
Aucune chenille ou lacération de feuillage n'ont été observées dans les parcelles du réseau.

Adulte de teigne du poireau

Dégâts au cœur du poireau

Piégeage :

Teigne du poireau									
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35
50 - Créances	0	/	/	/	/	0	2	0	3
50 - Lingreville	0	0	1	1	1	0	0	0	0
50 - Surtainville	/	/	/	0	0	0	0	0	0
76 – Vallée de Seine	/	/	/	0	/	0	/	/	0

Evolution du risque :
Le risque débute dès la présence de chenilles, surveillez vos parcelles sur le secteur de Créances où des papillons ont été piégés. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :

Observations :
La présence de cette maladie a été notée dans le département de la Manche, dans huit parcelles. A ce jour, peu de pustules.

Prophylaxie :
- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :
Le retour des averses est favorable au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre.

Alternaria/Stemphylium :

Observations :
Cette maladie est présente dans sept parcelles du réseau dont quatre du val de Saire. Elle touche 1 à 76% des poireaux.

Evolution du risque :
Le retour des averses est favorable au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76-27	Vallée de Seine	*2 parcelles*	De 4 feuilles étalées à récolte.
14		*5 parcelles*	
50	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*4 parcelles*	
	Créances	*2 parcelles dont 1 en AB*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles laitues + 2 parcelles frisées*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Lingreville	*1 piégeage noctuelle gamma en AB*	

Limaces :

Observations :
Leur présence et activité sont observées uniquement dans une parcelle du sud Manche.

> **Pour en savoir plus :**
> - Note nationale BSV :
> http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :
Le retour de l'humidité va être favorable à leur activité.

Gestion du risque :

> **Prophylaxie :**
> Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Noctuelles défoliatrices :

Adulte et chenille d' *A. gamma*

Adulte et chenille de noctuelle *H. armigera*

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Piégeage *Autographa gamma* **:**
Les captures sont faibles ou en recul sur l'ensemble des secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35
Surtainville	9	10	9	11	12	15	11	4
Val de Saire	0,5	3	5	0,7	1,75	3,5	11	6
Créances	1	4	6	1	3	2	0	0
Mont Saint Michel	22	30	5	10	17,5	17	33	29
Lingreville	3	11	8	3	5	0	0	2
Calvados	19	1,5	7,5	20	27	22	27	2

Piégeage *Heliothis armigera* **:**
Les captures sont en nette augmentation sur certains secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35
Val de Saire	1	0	0	1	0	0	0	0
Créances	1	0	0	2	0	0	4	23
Mont Saint Michel	6	2	0	4,5	2	0	11	27
Calvados	Mise en place	/	0	5	5	3	3	14
Surtainville	/	/	0	0	0	0	0	0
Vallée de Seine					0	/	/	/

Observations :

Cette semaine, ce sont uniquement des chenilles de noctuelle gamma qui ont été observées dans les parcelles du réseau.

	Situation semaine	Tendance
Surtainville	Absence de chenille ou de ponte.	↘
Val de Saire	Présence de chenille dans une parcelle sur 4% des laitues.	=
Créances	Présence de chenille dans une parcelle sur 56% des laitues.	↗
Mont Saint Michel	Présence de chenilles dans 1 parcelle sur 32% des laitues	= à ↗
Calvados	Présence (œufs et/ou chenilles) dans quatre parcelles sur 4 à 20% des laitues.	=
Seine-Maritime et Eure	Présence dans une parcelle sur moins de 1% des laitues observées	/

Evolution du risque :
Les averses annoncées vont être moins favorables au vol des papillons. Néanmoins, les œufs et chenilles présentes vont poursuivre leur développement. Le risque est présent. Observez très régulièrement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles notamment suite à l'augmentation des captures de papillons d'*Heliothis* dans certains secteurs.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pucerons :

Observations :
La présence de pucerons est notée dans le Calvados (4 parcelles) sur 4 à 100% des séries et à Surtainville (2 parcelles) sur 8%. Des colonies plus ou moins importantes sont installées.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance : R

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Colonie au cœur d'une laitue

Evolution du risque :
Les conditions climatiques restent favorables au développement des pucerons. Dans les parcelles avec présence de colonies, le risque est important. Situation à surveiller. Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :

Observations :
Des thrips sont observés dans deux parcelles du réseau (Créances et Mont Saint Michel), sur 20 à 100% des laitues. Des piqûres importantes sur la face inférieure des feuilles sont observées dans la parcelle située au Mont Saint Michel avec des effectifs installés importants.

Evolution du risque :
Le retour des averses ne va pas être favorable au vol des thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers individus. Surveillez les séries en début de pommaison. Des punaises prédatrices ainsi que des larves de chrysope sont présentes dans certaines parcelles.

Larve de chrysope

Mildiou :

Observations :
Les premiers développements de cette maladie sont observés cette semaine sur stade proche récolte au Mont Saint Michel (iceberg), dans le sud Manche en AB et dans le val de Saire.

Pour en savoir plus :
http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie

Evolution du risque :
Le retour de conditions humides sont favorables au développement de la maladie. Restez vigilants et observez vos parcelles, notamment en cas d'humidité persistante, de forte rosée, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Mildiou sporulant

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement Bl29-41).

Biocontrôle : B

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole . Contactez votre technicien.

Pourritures basales : Rhizoctone brun (*Thanatephorus cucumeris*)

Observations :

Du rhizoctone brun est présent dans certaines séries d'une parcelle située en vallée de Seine sur 5% des laitue.

Elément de biologie :

Thanatephorus cucumeris peut se développer aussi bien dans les sols humides et lourds que dans des sols plus légers et plus secs, à des pH acides ou basiques et à des températures comprises entre 5 et 36°C. Les sols trop secs ou trop humides paraissent l'inhiber. Il s'attaque surtout aux salades à proximité de la récolte car il trouve à ce stade de leur développement des conditions très propices.
Source : https://ephytia.inrae.fr/fr/C/5818/Salades-Biologie-epidemiologie

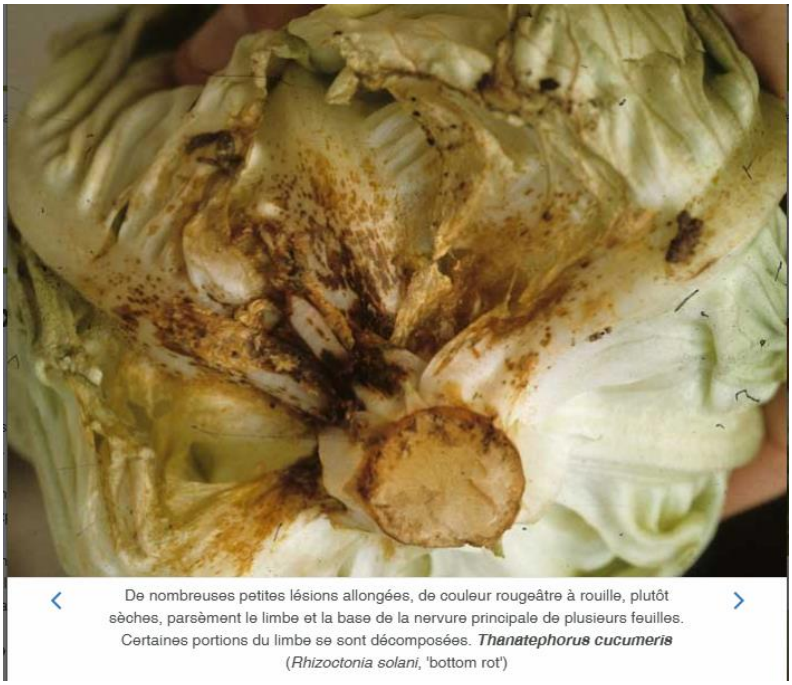

Rhizoctone brun (Ephytia)

Evolution du risque :

Les conditions sont favorables, surveillez les stades proches de la récolte.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs